

EQUIPES RESSOURCES PHARE MPP-RHONE

Renforcez votre rôle au sein de l'équipe ressource PHARE. Ce parcours vous permet d'approfondir le protocole de prévention et de traitement des situations de harcèlement entre élèves, de maîtriser la méthode de la préoccupation partagée (MPP), et de vous approprier les outils concrets pour agir efficacement dans votre établissement.

Public cible : Parcours à destination des membres des équipes ressources pHARe (second degré) jamais formés antérieurement. (Public volontaire)



PRÉSENTIEL

SYNCHRON

ASYNCHRON

MF1 : PROTOCOLE ET MPP

Objectif : Comprendre le cadre législatif et institutionnel de la lutte contre le harcèlement scolaire. S'approprier les principes du programme PHARE. Acquérir les bases théoriques et pratiques de la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP). Identifier les étapes de mise en œuvre du protocole et les erreurs à éviter. Débuter la mise en pratique par des jeux de rôle.

Vénissieux le 21/01/26 (09:00 - 12:00)

MF2 : RETOUR SUR LES LIVRABLES ET MISE EN PRATIQUE

Objectif : Analyser collectivement les protocoles ou outils produits. Consolider la maîtrise de la Méthode de la Préoccupation Partagée à travers des mises en situation. Renforcer l'aisance dans la conduite d'entretiens liés à des situations de harcèlement.

Vénissieux le 06/05/26 (09:00 - 12:00)

MT : MODULE DE TRANSFERABILITE

Objectif : Contenu 2 possibilités :
- Rédaction et/ou appropriation du protocole. - Si protocole déjà mis en place dans l'établissement, rédaction et appropriation des fiches « entretien ».

Du 22/02/26 au 05/05/26, durée asynchrone 3h

MP : MODULE DE PERSONNALISATION

Objectif : Approfondir des compétences complémentaires en lien avec la gestion de situations sensibles :
-Communication bienveillante
-Justice restaurative Adapter les apports à ses besoins et pratiques professionnelles.

Inconnu (Inconnu)

EQUIPES RESSOURCES PHARE MPP-RHONE

Renforcez votre rôle au sein de l'équipe ressource PHARE. Ce parcours vous permet d'approfondir le protocole de prévention et de traitement des situations de harcèlement entre élèves, de maîtriser la méthode de la préoccupation partagée (MPP), et de vous approprier les outils concrets pour agir efficacement dans votre établissement.

Type de candidature : Public volontaire

Public cible : Parcours à destination des membres des équipes ressources PHARE (second degré) jamais formés antérieurement.

Durée : 6h en présentiel, 3h en distanciel asynchrone

Objectifs de la formation : Connaître la législation et le fonctionnement du protocole. Savoir utiliser la méthode de la préoccupation partagée. S'approprier, faire vivre et diffuser le protocole.

MF1-PROTOCOLE ET MPP

Durée : 3h en présentiel

Objectifs :

Comprendre le cadre législatif et institutionnel de la lutte contre le harcèlement scolaire. S'approprier les principes du programme PHARE. Acquérir les bases théoriques et pratiques de la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP). Identifier les étapes de mise en œuvre du protocole et les erreurs à éviter. Débuter la mise en pratique par des jeux de rôle.

Contenu :

Feedbacks sur le contenu du magistère national (définition , législation, programme Phare...). Définition des protocoles. Bases théoriques de la MPP, les étapes, les erreurs à éviter, exemples de fiches « entretien » à compléter, 1ère phase de jeux de rôle.

MF2-RETOUR SUR LES LIVRABLES ET MISE EN PRATIQUE

Durée : 3h en présentiel

Objectifs :

Analyser collectivement les protocoles ou outils produits. Consolider la maîtrise de la Méthode de la Préoccupation Partagée à travers des mises en situation. Renforcer l'aisance dans la conduite d'entretiens liés à des situations de harcèlement.

Contenu :

- Présentation et échanges sur les livrables
- 2ème phase de jeux de rôle sur la MPP afin de mettre en pratique et s'approprier la méthode.

MF3-

Durée :

Contenu :

MT-MODULE DE TRANSFERABILITE

Durée : 3h en distanciel asynchrone

Contenu :

Contenu 2 possibilités :

- Rédaction et/ou appropriation du protocole.
- Si protocole déjà mis en place dans l'établissement, rédaction et appropriation des fiches « entretien ».

MP-MODULE DE PERSONNALISATION

Durée : 3h en distanciel asynchrone

Objectifs :

Approfondir des compétences complémentaires en lien avec la gestion de situations sensibles : -Communication bienveillante -Justice restaurative Adapter les apports à ses besoins et pratiques professionnelles.

Contenu :

Modules de consolidation aux choix : communication bienveillante ou justice restaurative. A consulter sur le M@gistère académique.